

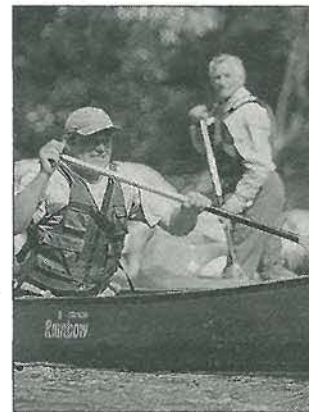
Creps

Les agents en formation

Dans le cadre de leurs missions, les agents du Syndicat Mixte de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGCA) sont amenés à parcourir les Gorges de l'Ardèche tout au long de l'année, qu'il s'agisse de missions de suivi des espèces (flore, faune), d'entretien, de prévention ou de contrôle. Afin d'être parfaitement autonomes sur tous les espaces qui caractérisent le site, les agents doivent utiliser des techniques de déplacement empruntées aux pratiques sportives de pleine nature, notamment le canoë sur la rivière ou la progression sur corde sur les falaises ou dans les cavités.

C'est dans ce cadre que le CREPS de Vallon Pont d'Arc, qui a renouvelé sa convention de partenariat avec le SGCA en octobre dernier, forme les agents du syndicat afin que ces derniers puissent assurer leurs missions en totale sécurité. Avec le concours d'Alain Cham-

petier, batelier et président de l'association des guides nature labellisés des Gorges de l'Ardèche, deux formateurs du CREPS, Rémy Andrieux et Matthieu Morevand, ont donc organisé les 20 et 21 avril une session de formation et de perfectionnement aux techniques de déplacement individuel en canoë. Une première journée fut consacrée aux techniques de base et gestion du courant, notamment sur la rivière artificielle du CREPS, permettant aux six agents du SGCA d'appréhender ce milieu particulier et de s'accoutumer aux techniques de navigation en rivière. Forts de leurs acquis, ils ont ensuite entrepris une descente jusqu'au bivouac de Gournier où l'accent fut cette fois porté sur la lecture de rivière et les techniques d'arrêt. Après deux jours de formation, les agents du SGCA sont désormais autonomes dans leurs déplacements en canoë. De



Les agents apprennent les techniques sportives.

prochaines sessions de formation permettront d'aborder les autres techniques indispensables, notamment celles permettant d'extraire un canoë d'une situation de coincement ou encore la navigation avec chargement à bord.